RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie - 46500 Miers
Tél : 05.65.33.61.50
Courriel : mairiemiers@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24 avril 2025

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-cinq, le conseil municipal de Miers, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Caroline Mey.

Membres présent.e.s : Caroline Mey, Jean-Bernard Boudet, Olivier Genries, Jeanne Aubert, Marie-Pierre Cassabois, Benoit Laville, Mickaël Bouchet.
Membres excusées : Séverine Lafargue et Mélanie Verbiguié.

Date de convocation : 17 avril 2025

Secrétaire de séance : Mickaël Bouchet

Ordre du jour :
Approbation du PV du 27 mars 2025,
1. Compte de gestion,
2. Compte administratif,
3. Affectation des résultats budget communal,
4. Adhésion au groupement d'achat Lot numérique,
5. Demande de subventions pour local associatif,
6. Schéma pour défense incendie,
7. Demande de subventions pour l'UNSS Rugby,

Questions diverses.

Approbation du PV du 27 mars 2025.

Madame la Maire donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 27 mars 2025, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1. Compte de gestion.

Madame la Maire rappelle que ce point a déjà été présenté au dernier conseil, mais à nouveau lors de cette séance, car il est lié au compte administratif. En effet, ce dernier n'a pu être voté car le quorum n'était pas atteint.

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

2. Compte administratif

Le Conseil municipal examine le compte administratif communal 2024 dressé par Madame Caroline Mey, maire:

Section de fonctionnement	
Montant dépenses	470 237.85 €
Montant recettes	583 993.38 €
Résultat de l'exercice	**113 755.53 €**
Reprise excédent antérieur	172 381.06 €
Résultat cumulé	**286 136.59 €**
Section investissement	
Montant dépenses	234 410.98 €
Montant recettes	140 268.45 €
Résultat de l'exercice	**- 94 142.53 €**
Reprise excédent antérieur	78 847.63 €
Solde RAR	**-149 205.02 €**
Résultat cumulé	**-164 499.92 €**

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame la Maire se retire au moment du vote.
Madame la 1ère adjointe, désignée présidente de séance, demande aux membres du conseil municipal de procéder au vote.

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

3. Affectation des résultats budget communal.
Présentée lors du vote du budget, elle avait été déjà adoptée lors de la séance du 27 mars.

Le conseil municipal, après avoir examiné le compte administratif communal, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 286 136.59 €.

Besoin de financement de la section d'investissement Résultat cumulé Solde des restes à réaliser Que le besoin de financement en investissement est de :	 -15 294.90 € -149 205.02 € 164 499.92 €
Affecte au BP 2025 en réserves au compte 1068 de la section investissement Et au compte 002 section de fonctionnement en recettes	**164 499.92 €** **121 636.67 €**
	286 136.59 €

4. Adhésion au groupement d'achat Lot numérique

Il est nécessaire de délibérer pour participer au groupement d'achat mis en place par Lot numérique. Afin de continuer à offrir ce service. Une convention en ce sens sera signée.

La proposition est approuvée à l'unanimité. Le conseil autorise Mme la Maire à signer la convention avec Lot numérique.

5. Subventions pour local associatif

Le local du presbytère, utilisé par les associations, a besoin de travaux d'urgence, du toit notamment la réfection du toit + devis fenêtres (voir tableau des montants des devis). Total des travaux : 22 997€
Madame la Maire propose de faire des demandes de subventions auprès du Département, de Cauvaldor, de la Région.

	DEPENSES HT	**RECETTES**
Travaux couverture	21295	Région 20 % 4599
Matériel (fenetres et porte)	1702	Département 20 %4599
		Cauvaldor 6899 30 %
		Autofinancement 30 % 6900
Total	**22 997**	**22997**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

6. Schéma pour défense incendie

Madame la Maire propose de travailler sur la Défense incendie de la commune. Un schéma des besoins peut être établi avec le SDIS.
Des réunions ont été organisées avec la SAUR pour voir les possibilités de desserte en eau. Une 20 ne de points ont d'ores et déjà été repérés.
Madame la Maire propose d'investir régulièrement. Cette année 10 000 e ont été prévus pour entamer la démarche.

La démarche est approuvée à l'unanimité.

7. Demande de subventions pour l'UNSS Rugby

L'équipe féminine du collège la Garenne a été sélectionnée en final national. Un déplacement à Hyères (environ 5 000€) est nécessaire. Madame la Maire se propose de soutenir cette équipe par une subvention de 150€ (comme en 2023).

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

- Le traitement du chemin de Combe Molière (Longueur : 200 m minimum : fossé et compactage) a donné lieu à plusieurs devis : celui de Bouysse (5 000€) est trop élevé, un autre devis est en attente.
- 8 mai : commémoration + journée « Tous en short »
- 15 mai : inauguration du Coeur de village organisée par Cauvaldor (chapiteau, tables, …). Le vin d'honneur sera préparé par nos commerçants (Amaury et le Gastro folies).

Fin de séance 21h35

Secrétaire de séance,
Michaël Bouchet

Madame la Maire,
Caroline Mey